

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 04 / F. 024 475 76 49
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 33 du 16.08.2013
Piliers du 16.08.2013
au 16.09.2013

Monthey, le 13 août 2013

N/réf. EC/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérante : Mme Anne-Lise Crittin, représentée par M. François-Victor Lambert, architecte, Case postale 198, 1870 Monthey 1.

Situation : parcelle No 327, folio 4, au lieu-dit "Einsier", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 561'600/122'185; dossier déposé le 31 juillet 2013.

Objet : construction d'une habitation individuelle et d'un couvert à voitures.

Remarque : cet objet nécessite les dérogations suivantes, soit :

 - dérogation de distances aux limites;
 - dérogation à l'alignement de la route cantonale;
 - dérogation aux mouvements de terrain;
 - dérogation à la hauteur pour le mur de soutènement.
- Requérante : Mme Annick Debons, représentée par la société BTA SA, Rte d'Aproz 6, Case postale 179, 1951 Sion.

Situation : parcelle No 3814, folio 17, au lieu-dit "Tronchet", située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE "Laetizia"; coordonnées : 2'562'171/1'123'132; dossier déposé le 9 août 2013.

Objet : construction d'une paroi coupe-vent amovible sur un balcon/terrasse.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 16 septembre 2013 à 18.00 heures